

PROCÈS-VERBAL

DE LA RÉUNION

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA

SOCIÉTÉ DE GESTION DES DÉCHETS NUCLÉAIRES (SGDN) / NUCLEAR WASTE MANAGEMENT ORGANIZATION (NWMO)

tenue le 30 mars 2005
à 8 h 30 HNE
au 49 Jackes Avenue, Toronto, Ontario

Sont présents

M. Ken Nash	Administrateur et président
M. Laurie Comeau	Administrateur
M. Fred Long	Administrateur
M ^{me} Adèle Malo	Administratrice
M. Michel Rhéaume	Administrateur

et

M ^{me} Elizabeth Dowdeswell	Présidente
M. David Crombie	Président du Conseil consultatif (Point 7)
M ^{me} Kathryn Shaver	Secrétaire générale

1. Adoption de l'ordre du jour

M. Nash préside la réunion du 30 mars 2005.

Après avoir constaté que les administrateurs de la Société ont été dûment convoqués et que le quorum est atteint, M. Nash ouvre la réunion à 8 h 30 HNE.

Les administrateurs adoptent l'ordre du jour de la réunion du 30 mars 2005.

2. Procès-verbal de la réunion précédente

Le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 16 février 2005, dont chaque membre du conseil a reçu une copie, est approuvé.

3. Affaires issues des procès-verbaux

La présidente fait le point sur les mesures qui devaient être prises à la suite de la réunion du conseil tenue le 16 février 2005.

- Elle fait part des mesures qui ont été prises.
- Le rapport de l'atelier sur la nature des dangers du combustible nucléaire irradié sera bientôt terminé et pourra être remis aux membres du conseil.
- La présidente distribue un rapport récent de la France sur l'étude des options en matière de gestion du combustible nucléaire irradié menée dans ce pays.

4. Nomination du président

La secrétaire générale indique qu'à la suite de la démission de M. Richard Dicerni du conseil d'administration de la SGDN, il est nécessaire d'élire un nouveau président au conseil de la SGDN.

Elle demande donc au conseil d'administration d'approuver la nomination du nouveau président.

IL EST RÉSOLU PAR LES PRÉSENTES :

- D'élire M. Ken Nash comme président du conseil d'administration de la SGDN.

La motion est présentée et appuyée et est adoptée à l'unanimité.

5. Rapport d'étude préliminaire

La présidente fait le point sur la rédaction du Rapport d'étude préliminaire de la SGDN. Elle présente au conseil d'administration aux fins d'examen et de discussion la dernière version du rapport à ce jour.

La discussion avec le conseil d'administration commence par un examen de la partie du document dans laquelle sont résumés les thèmes qui sont ressortis des activités d'engagement menées par la SGDN auprès du grand public et des peuples autochtones. La présidente passe en revue les améliorations qui ont été apportées au rapport à la suite de l'examen de la version précédente par le conseil. Elle souligne que le texte a été simplifié pour rendre le rapport plus clair. Suivant une suggestion du Conseil consultatif, cette section occupera une place plus importante dans le rapport et précèdera plutôt le contenu analytique.

Le président invite les membres du conseil à faire part de leurs commentaires :

- Les membres du conseil appuient le compte rendu exhaustif de la SGDN sur ce que les Canadiens et Canadiennes ont dit dans le cadre de leur dialogue avec la SGDN.
- Le conseil suggère à la SGDN d'envisager l'ajout de schémas pour expliquer les processus suivis par la SGDN au cours des phases d'engagement et d'analyse itératives qui ont mené à l'élaboration des recommandations préliminaires.

La présidente demande aux membres du conseil s'ils ont des commentaires à formuler sur les annexes qui ont été proposées dans le but de fournir plus de détails sur des aspects clés du document. Elle leur demande si, à leur avis, la liste des annexes proposées est suffisante. Le conseil :

- propose de l'information supplémentaire à inclure dans l'annexe sur le cadre réglementaire; et
- indique que le stock de grappes de combustible irradié, dont la SGDN fait mention dans l'annexe, est un aspect que le conseil doit examiner pour s'assurer que les données témoignent des renseignements factuels les plus récents sur la quantité de combustible irradié à gérer.

6. Rapport du président du Conseil consultatif

M. Crombie, président du Conseil consultatif, se joint à la réunion pour faire le point sur les activités du Conseil consultatif auprès de la SGDN.

- Il indique que le Conseil tient un grand nombre de séances à huis clos, sans la présence de la direction de la SGDN. Présentement, le Conseil consultatif se consacre principalement à la discussion des observations impartiales qu'il doit formuler sur l'étude de la SGDN. Le Conseil consultatif a l'intention de retenir les services d'un rédacteur externe pour l'aider à rédiger son rapport, lequel sera inclus dans le rapport d'étude final que la SGDN soumettra au gouvernement en novembre 2005.
- Dans le cadre de sa réunion du 14 mars 2005, le Conseil consultatif a rencontré deux représentants de Ressources naturelles Canada et il en a profité pour faire le point sur la façon dont il s'acquitte du mandat qui lui a été confié par la loi.
- Le Conseil consultatif fait régulièrement part de ses commentaires à la SGDN sur la rédaction progressive du Rapport d'étude préliminaire pour s'assurer que le rapport présente un compte rendu complet et précis des constatations issues des activités d'engagement et d'évaluation que la SGDN mène depuis deux ans et demi.

En réponse à une demande d'information de M. Nash, le président du Conseil consultatif indique que le Conseil est d'avis que l'élaboration du rapport d'étude de la SGDN est en bonne voie et qu'il est à l'aise avec l'orientation de la recommandation que la SGDN est en train d'élaborer.

7. Rapport d'étude préliminaire (suite)

La présidente présente les deux premières parties du Rapport d'étude préliminaire, qu'elle dépose aux fins d'examen avec le conseil d'administration.

Le président invite les membres du conseil à entamer la discussion :

- On discute de l'enchaînement des activités et des délais suggérés pour les méthodes de gestion, y compris l'ordre des approbations réglementaires exigées par chaque méthode.
- On souligne que le document fournit des délais à titre indicatif pour la mise en œuvre de chacune des quatre méthodes de gestion. La présidente affirme que la SGDN vise à présenter ces délais comme des délais de mise en œuvre possibles des méthodes de gestion, donnant une indication de l'ordre des décisions à prendre en cours de route, mais ne vise pas à prescrire le moment précis de chaque étape du processus de mise en œuvre.
- On suggère de fournir plus de détails pour préciser les rôles et les responsabilités quant à la mise en œuvre et, plus particulièrement, les organismes qui auront la responsabilité de prendre les décisions dont il est question dans les plans de mise en œuvre.
- On propose d'inclure dans la première partie du document, à des fins de clarté, une explication des raisons qui sous-tendent la recommandation formulée par la SGDN.
- On suggère de clarifier dans les plans de mise en œuvre l'orientation et le but de la recherche proposée pour chaque méthode de gestion.
- On souligne qu'il serait approprié de fournir plus de détails sur les gestes à poser à court terme relativement aux plans de mise en œuvre, tandis qu'une discussion plus générale conviendrait pour les étapes ultérieures de la mise en œuvre.
- On propose d'ajouter dans le rapport un commentaire visant à indiquer les politiques provinciales ou les activités réglementaires qui pourraient être pertinentes dans le processus de mise en œuvre, en plus des approbations fédérales.

8. Rapport d'étude préliminaire – prochaines étapes

Le président du conseil invite la présidente de la SGDN à traiter des prochaines étapes de la rédaction du Rapport d'étude préliminaire.

- La présidente indique que la SGDN vise à publier le Rapport d'étude préliminaire au début de mai 2005 afin de pouvoir prévoir la tenue de dialogues sur le rapport au cours des mois de mai et juin.
- La SGDN sollicite les commentaires du grand public et des peuples autochtones sur les orientations préliminaires proposées dans le Rapport d'étude préliminaire pour l'aider à peaufiner et terminer son rapport au cours des mois précédant novembre 2005.
- Une autre réunion du conseil est prévue le 11 avril pour discuter de la version finale du rapport de la SGDN. Le conseil propose de tenir une réunion d'une journée à ce moment.

Clôture de la réunion du conseil d'administration

L'ordre du jour étant épuisé, les administrateurs lèvent la séance à 12 h 30 HNE.

La secrétaire générale
Le 7 juin 2005